Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 022-212202238-20260707-DELIB2026_52-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE **2026/52**
DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

Commune de PLOUISY

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal

Réunion du 7 juillet 2026

L'an deux mille vingt six, le sept juillet à 20 heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la présidence de M Bérenger LE NEGARET, Maire

Membres présents : LE NEGARET Bérenger, TREMEL Mathieu, GREZE Romain, MOTTE Nathalie, LE CLEC'H Guy, PHILIPPE Fabienne, LE PESSOT Mireille, DOUILLARD Christophe, AUGRE Morgane, LE BONNIEC Frédéric, MOISAN Anthony, GUYON Gael, GOMAS Kevin, LE SAOUT Aurélie, M BRIGANT Pierre

Absents excusés ayant donné pouvoir :
Mme LE PESSOT Laurence pouvoir à Mme LE PESSOT Mireille
Mme PINEL Clarisse pouvoir à Mme AUGRE Morgane
Mme RAMAIN Blandine pouvoir à Mme GUYON Gael
Mme CRENN Nathalie pouvoir à LE SAOUT Aurélie

Secrétaire de séance : GOMAS Kevin

2026- 52 - Modification des tarifs communaux

Rapporteur : Mathieu TREMEL

Les tarifs communaux 2026 ont été adoptés par délibération en date du 26 novembre 2025.

Tout changement ou adoption de nouveaux tarifs non prévus doit faire l'objet d'une délibération.

Afin d'anticiper l'éclipse solaire du 12 août 2026, il a été décidé que la commune achetait un lot de 2 500 lunettes. Une partie sera distribué aux enfants du centre de loisirs. Il est proposé de les revendre à l'ensemble des habitants de Plouisy à prix coutant soit environ 1 €. Il est également proposé de les revendre au même tarif à des centres de loisirs des communes voisines.

Une personne demande à louer la salle Lan Vihan pour y proposer ponctuellement des activités de sophrologie à titre professionnel. Il n'existe pas de tarifs à la séance (maximum 2 heures) pour cette salle.

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 022-212202238-20260707-DELIB2026_52-DE

Il est proposé de fixer le tarif de 20 € la séance.
Il est précisé que ces activités ne seraient validées qu'en fonction de la disponibilité de la salle et que les associations communales sont prioritaires.

Il est donc proposé de rajouter les tarifs suivants :

- Vente de lunette de protection pour éclipse solaire = 1 €
- Tarif de location pour 1 séance à la salle Lan Vihan = 20 €

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité :

- **DECIDE d'appliquer les nouveaux tarifs suivants :**
  - **Vente de lunette de protection pour éclipse solaire = 1 €**
  - **Tarif de location pour 1 séance à la salle Lan Vihan = 20 €**

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,
Bérenger LE NEGARET

Le secrétaire de séance,
Kevin GOMAS

MAIRIE DE PLOUISY
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
(Côtes-d'Armor)